

Appel à Projets



1- La Vision Communale pour Hasparren

La commune, labellisée Petite Ville de Demain, s'engage dans la revitalisation de son centre-bourg. En 2023, elle a lancé une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) visant à redynamiser le centre-ville selon 3 axes :

- Rénover l'habitat.
- Promouvoir le commerce et l'artisanat de proximité.
- Aménager un centre-ville de qualité.

Des travaux récents ont déjà contribué à renforcer l'attractivité du centre-ville :

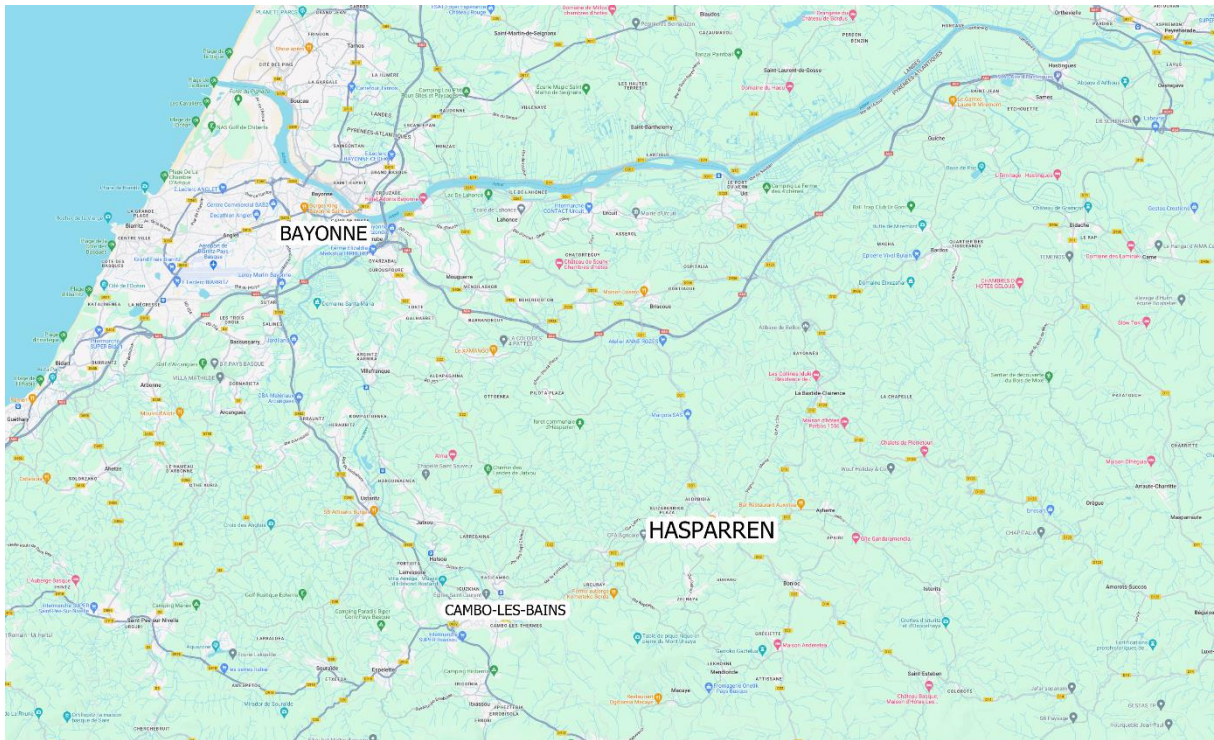
- **L'aménagement de la place des Tilleuls**, transformant ce lieu en un véritable espace de vie apaisé et convivial. Un marché de producteurs locaux s'y déroule tous les samedis et des animations sont régulièrement organisées.
- **La transformation de la chapelle en un espace touristique**, valorisant le patrimoine local et attirant de nouveaux visiteurs.
- **La rénovation en cours d'une friche pour créer du logement intergénérationnel et inclusif**, répondant aux besoins diversifiés de la population.
- **La mise en accessibilité du centre-ville via un ascenseur** qui relie parking au cœur de bourg, facilitant les déplacements de tous les habitants et visiteurs.
- **La mise en place de capteurs pour assurer un stationnement fluide en centre-ville**, améliorant l'expérience des automobilistes.

En complément de ces actions, la commune souhaite, par des actions foncières, favoriser l'installation de commerces de proximité pour poursuivre cette dynamique de revitalisation de son cœur économique. Cet AMI illustre son engagement en ce sens.



2- La commune de Hasparren

La commune de Hasparren est un bourg rural de 7 577 habitants, niché au pied du mont Ursuia. Située à 20 minutes de Bayonne et desservie par l'A64 ainsi que par un réseau de routes départementales, Hasparren connaît une attractivité importante en matière d'accueil de nouvelles populations (+20% en 20 ans).



La commune séduit, en effet, les nouveaux ménages (jeunes actifs et retraités), qui cherchent, dans cette « petite ville » à proximité immédiate du littoral, la possibilité d'accéder à une meilleure qualité de vie, complétée par une offre de services, d'équipements, de santé, de commerces et d'enseignements.



3-Hasparren en quelques chiffres



Commune 7577 habitants et bassin de vie 17 000 habitants



Localisation – Pays basque 20 minutes de Bayonne



Transport – A64 et bus Txik Txak (12 connexions/jours à partir de 2025)



Equipements – 3 écoles primaires, 2 collèges et 3 lycées équipements sportifs, culturel et médicaux



Marché local – Producteurs locaux – tous les mardis et samedis matin



Un tissu associatif important



4- Objet de la consultation

La commune lance un appel à projets pour rechercher des porteurs de projets pour l'exploitation d'un local commercial, situé dans la rue Jean Lissar en coeur centre-ville. Les objectifs sont les suivants :

- Permettre à des porteurs de projet de tester une 1ère installation en boutique à un coût de loyer modéré
- Favoriser la diversité de l'activité commerciale dans le centre-ville et complémentaire de l'offre existante
- Renforcer des offres sous développées ou activités confortant la singularité de l'offre commerciale du centre-ville
- Développer les flux et les animations en centre-ville



5- Descriptif du local

Le local est situé dans le cœur commercial de centre-ville (voir carte ci-dessous).

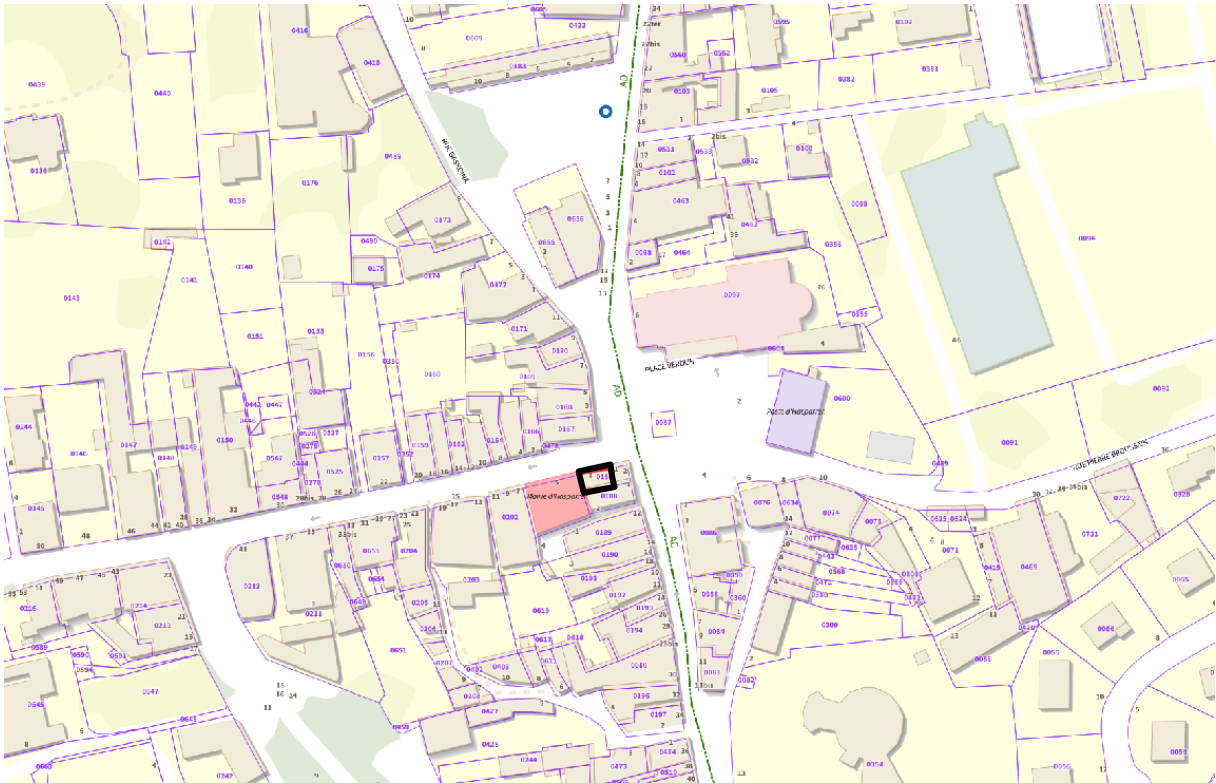
Le local a récemment été réaménagé pour être mise aux normes ERP (Etablissement Recevant du Public).

Une ouverture a été créée afin de permettre une véritable vitrine commerciale.

La surface totale de l'unité est d'environ 27 m².

Un plan du local est attaché au dossier.

Local BAMI rue Jean Lissar (rectangle noir)



6- Cadre Règlementaire

- L'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques
- L'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques



7- Dossier de candidature

1. Dossier de présentation du candidat via le formulaire ci-dessous :

<https://forms.office.com/e/HG2uJE1kzi>

2. Le business plan / plan d'affaire doit à minima intégrer :

- La présentation personnelle (ou de l'équipe)
- Le projet
- Le plan de communication, incluant par exemple le (développement de l'offre et de la clientèle, les moyens utilisés pour vendre les produits, la prospection commerciale (réseaux sociaux, parrainages...), les partenariats, les prix, la promotion commerciale (carte de fidélité...)
- Le produit et son marché (cible, concurrence, positionnement de votre activité, éléments de différenciation...)
- Le chiffre d'affaires (actuel si existant) et prévisionnel - sur 3 ans
- La stratégie

- Les moyens commerciaux (les moyens de production, les moyens en locaux et matériel, les moyens en éléments incorporels et humains, les fournisseurs et les sous-traitants)
- Le dossier financier (le compte de résultat prévisionnel, le besoin en fonds de roulement (BFR, la rentabilité...)
- Un calendrier de mise en œuvre du projet (autorisations administratives, durée des travaux, date prévisionnelle d'ouverture).
- Les jours d'ouverture et l'amplitude horaire

3. Votre CV

Afin de répondre au mieux vous pouvez consulter le lien suivant :

<https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/previsions-financieres-business-plan/business-plan/faire-son-business-plan>

Les documents administratifs à fournir :

- Une copie de la carte d'identité du porteur de projet
- Une copie de l'attestation d'assurance professionnelle
- Un justificatif d'immatriculation d'entreprise ou de société



8- Les critères de sélection des dossiers

Les dossiers seront étudiés au regard de la :

- De la cohérence économique et financière du modèle d'entreprise en fonction de critères techniques, commerciaux et financiers présentés dans le dossier de candidature ; (30pts)
- Sur la qualité et la nature de l'offre présentée par le candidat, le contenu des prestations, son intégration dans l'environnement et la cohérence avec le projet communal ;(30pts)
- De la motivation, dynamisme, expérience et compétence du dirigeant et des éventuels partenaires ;(25pts)
- Du parcours professionnel du candidat et partenaires ; (15pts)

Après une sélection des offres les plus cohérentes sur dossier, la commune invitera les porteurs de projets à un entretien afin de présenter leur dossier et de répondre aux questions de la commission de sélection composée d'élus, de commerçants et de techniciens.



9- Redevance

Le loyer prévisionnel pour la première année est de 200€/mois.



10- Les modalités de retrait des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature peuvent être retirés, à partir du 27/09/2024 :

- sur simple demande par mail à l'adresse : contact@ville-hasparren.fr
- sur le site Internet : <https://hasparren.fr/appel-a-projet-local-commercial/>
- auprès de la mairie aux heures d'ouvertures.

11- Les modalités de remise des candidatures

Par mail à l'adresse suivante : contact@ville-hasparren.fr ou par dépôt en mairie

Avant le : 04/12/2024 avant 17h00

12- Information complémentaire

Paolo LESBORDES

Tel : 06.58.30.61.29